



2016

BILAN D'ACTIVITÉ 2016

—

L'ÉDITO

-

La mise en place des nouvelles communautés de communes et communautés d'agglomérations a transformé radicalement notre territoire, les instances politiques se mettent en place et les services désormais attachés à ces territoires s'organisent. Le CAUE accompagne ces mutations et voit, lui aussi, son travail modifié par ces réformes. Il s'agit donc, pour l'équipe du CAUE, d'adapter ses méthodes de travail pour accompagner efficacement et en toute indépendance ces nouvelles collectivités, consciente de la responsabilité qui lui incombe de susciter en permanence la vigilance et l'intérêt pour l'architecture, l'urbanisme et les paysages.

Cela suppose des remises en question régulières et une grande agilité à travailler en collaboration avec nos partenaires. Ces rapprochements rétablissent les liens indispensables entre acteurs de la fabrication du cadre de vie à chaque échelle du territoire. Ainsi l'année 2017 verra la naissance d'une union régionale des CAUE bretons chargée de développer, entre autres, des partenariats avec les institutions régionales, tandis que sur le territoire départemental la mise en place d'une plateforme de l'ingénierie avec nos partenaires de terrain devrait permettre d'accompagner plus efficacement les collectivités. Et c'est aussi la prolongation du travail mené avec les écoles d'architecture contribuant à la mise en débat d'expériences singulières qui émergent, ici et là, dans des territoires vus alors comme des laboratoires de recherche appliquée.

L'accompagnement concerne aussi les particuliers. Des permanences sont dispensées sur l'ensemble du territoire départemental. Cette mission est d'ailleurs la plus réclamée par les nouvelles collectivités en charge des PLUI. À l'ère de la mise en place d'une planification adaptée à un urbanisme de projet, l'architecte conseiller retrouve ainsi une place stratégique dans la mise en œuvre d'une urbanisation raisonnée.

Michel Desbois
Président du CAUE 22

SOMMAIRE

-

P.11 À PROPOS DU CAUE 22

- + Missions du CAUE 22
- + Centre de documentation et communication

P.19 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

- + L'agriculture dans l'aménagement des bourgs ruraux (Côtes d'Armor)
- + Revitaliser le centre-bourg (Plouguenast)
- + Quel avenir pour les bourgs ruraux (Tressignaux, Commune nouvelle du Mené)
- + Densifier le tissu urbain existant (Lanvallay)
- + Aménagement des espaces publics (Jugon-les-Lacs)
- + Etude patrimoniale de la Cité Baby (Saint-Brieuc)
- + Projet de construction d'une nouvelle école (Lanfains)
- + Concertation pour la construction d'une nouvelle école (Quessoy)
- + Anciens lavoirs et reconquête de la qualité de l'eau (Trévron)
- + Projet de création du Parc naturel (Parc Naturel Régional Rance)

P.51 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

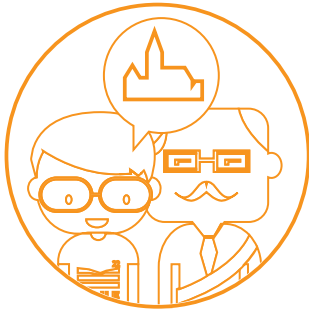
- + European 13 à Saint-Brieuc (exposition)
- + Le langage silencieux (exposition)
- + Fais-le-toi-même! (atelier)

P.65 VIE INTERNE DU CAUE

- + L'équipe
- + Les administrateurs et l'assemblée générale
- + Les stagiaires
- + Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE 22

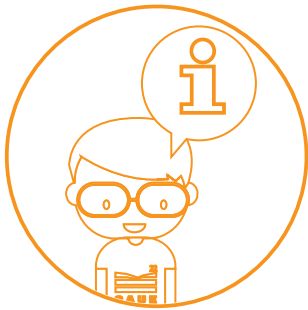
—



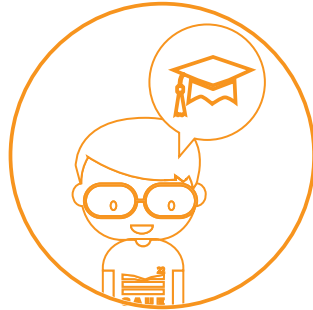
**CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS**



**CONSEILLER
LES PARTICULIERS**



**SENSIBILISER,
INFORMER**



**FORMER
TOUS LES PUBLICS**

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 13 personnes dont 8 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 5 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

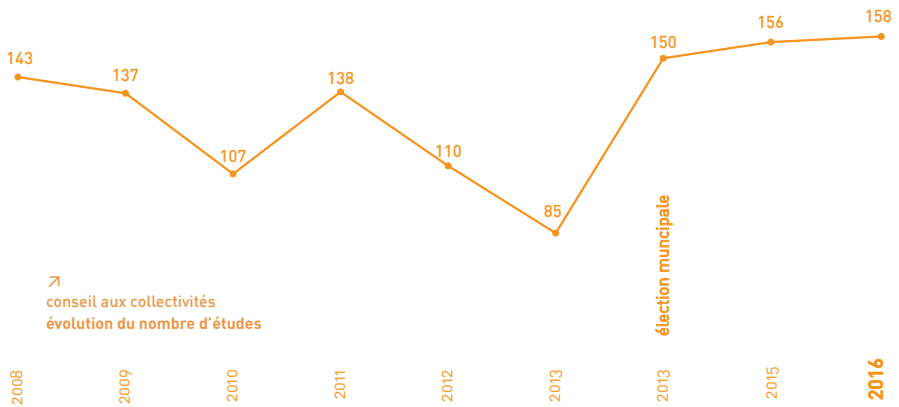
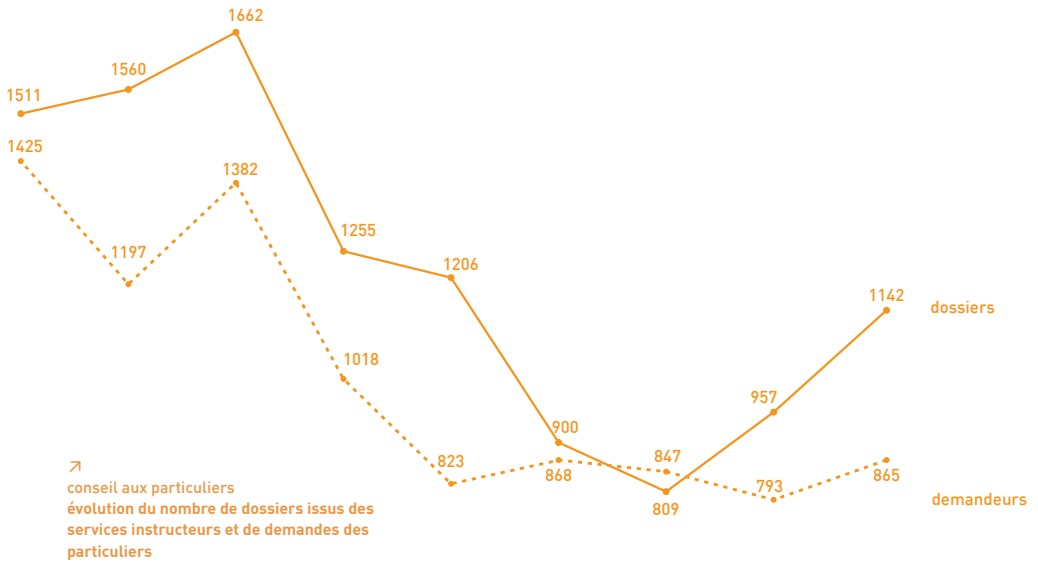
Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 10 euros - associations : 25 euros - organismes : 90 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1^{er} janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 25 euros au même titre qu'une association.

En 2016 : 334 communes adhérentes (sur 362) - 26 structures intercommunales (sur 30) - 76 particuliers - 1 organisme - 10 associations.



CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.

Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.



ARCHITECTURE

URBANISME

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire. Le CAUE est abonné par ailleurs à une vingtaine de revues : Architecture d'Aujourd'hui, AMC, Le moniteur, D'A, Urbanisme, Carnets du paysage, etc.

La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : <http://www.caue-docouest.com>, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (79) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50) et du Calvados (14). Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le nouveau site internet a été mis en ligne en 2016. Cet outil de communication a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'annoncer les prochains événements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor ». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Côtes d'Armor Magazine, Le Télégramme, Ouest-France).

→ liens utiles

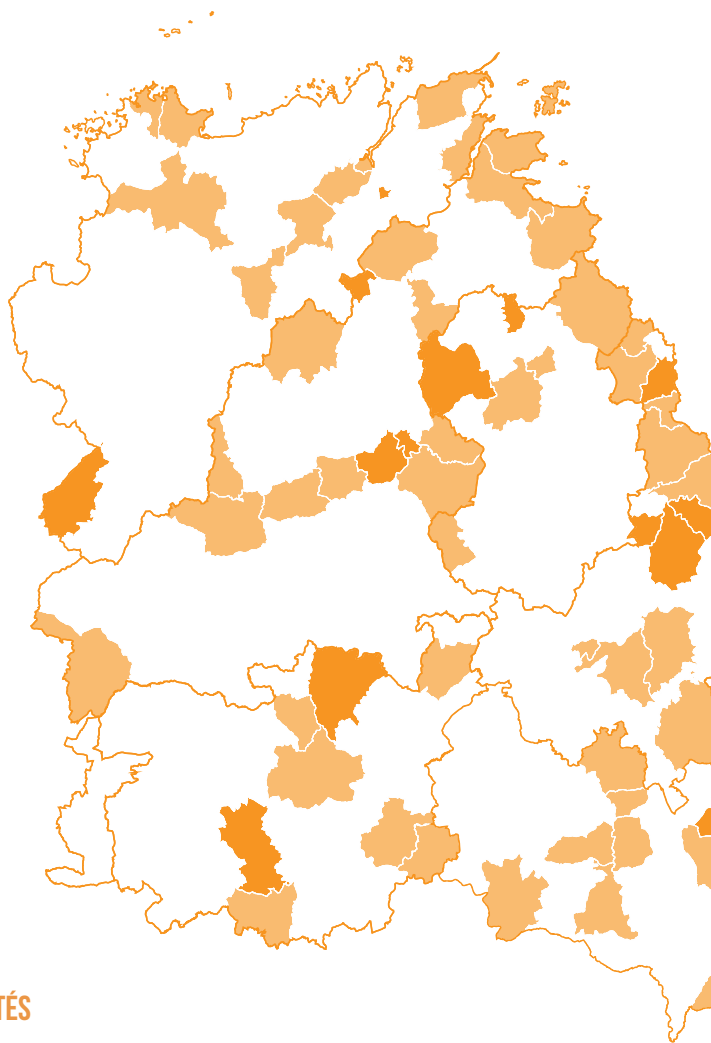
internet : www.caue22.fr

centre documentaire : <http://www.caue-docouest.com>

page facebook : [Caue des Côtes d'Armor](#)

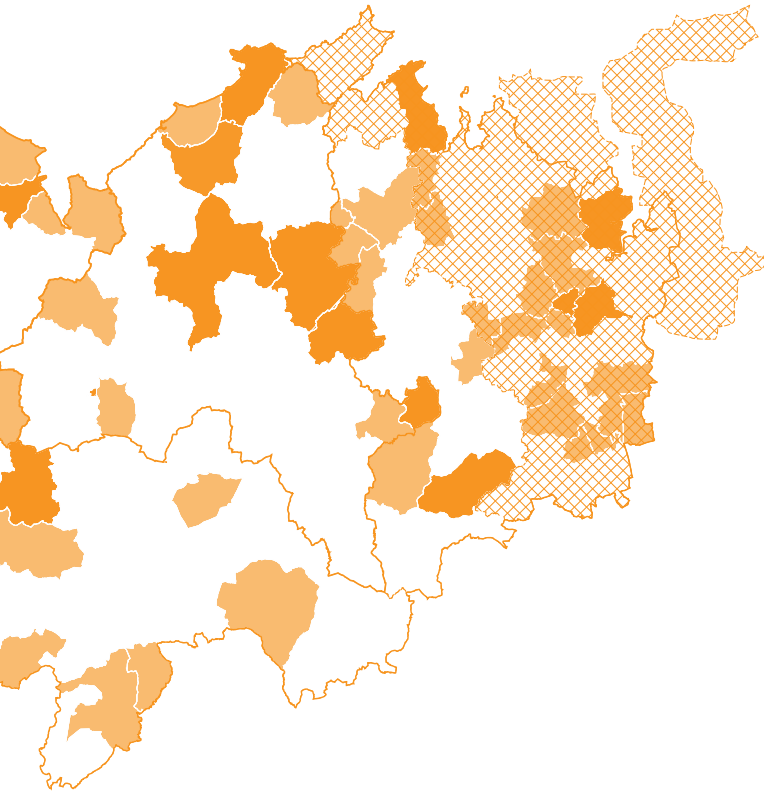
CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS, QUELQUES EXEMPLES

—



LOCALISATION DES CONSEILS AUX COLLECTIVITÉS

- demandes 2016
- dossiers 2015, suivis en 2016
- ▣ étude sur l'ensemble du territoire du futur Parc National Rance



DINAN AGGLOMÉRATION

BROONS-Réhabilitation d'un ensemble immobilier en centre-ville-**CAULNES**-Aide à l'élaboration d'un cahier des charges et étude des offres avec la commission communale concernant la rénovation de la salle des fêtes-**CAULNES**-Suivi de médiation pour le projet de la Ville Gate-**CAULNES**-Projet d'aménagement de la rue de Broons et de la rue d'Yvignac-la-Tour-**CAULNES**-Conseil technique concernant la rue Valaise-**CRÉHEN** (à la demande de l'association Guy Homery)-Valorisation des jardins de la Congrégation ouverts au public-**DINAN** (à la demande du Conseil Départemental)-Quartier de la Gare-**EVRAIN**-Suivi et accompagnement de l'atelier de l'ENSAB/MOUI-**LANDÉBIA**-Aménagement de l'entrée de bourg-**LANVALLAY**-Etude du secteur des Côtissois et des Tilleuls - Aide au lancement d'une étude pré-opérationnelle-**LANVALLAY**-Suivi d'une demande d'étude portant sur l'intensification pavillonnaire de type «Bimby» - Mise en place de permanences spécifiques-**LE QUIOU**-(à la demande de l'association Coeur Emeraude)-Valorisation du lavoir-**LE QUIOU**-Projet de construction ou d'agrandissement de l'école-**LÉHON**-Travaux d'aménagement à réaliser dans un chemin creux communal qui se dégrade (avis eaux pluviales)-**PLANCOËT**-PLU-**PLESLIN-TRIGAVOU**-Plan de développement du centre, densification d'une dent creuse, écoquartier sur un site industriel et implantation d'une supérette et d'une pharmacie (cahier des charges, choix d'un concepteur, suivi de l'étude sur 3 sites - consultation des promoteurs-**PLESLIN-TRIGAVOU**-Conseil pour l'implantation d'un abribus-**PLESSIX-BALISSON**- Aménagement de la vallée-**PLESSIX-BALISSON**-Aménagement du bourg-**PLÉVEN**-Modification de la salle polyvalente-**PLÉVEN**-Construction d'un bar à proximité de la supérette-**PLOREC-SUR-ARGUENON**-Aménagement du bourg-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Suivi de l'étude d'un écoquartier dans le centre-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Projet d'aménagement - présentation AVP-**PLOUËR-SUR-RANCE**-Projet d'aménagement autour de l'Ehpad situé dans le bourg-**PLUDUNO**-Projet de réhabilitation de l'ancien presbytère pour la maison des associations-**PLUDUNO**-Projet de réhabilitation du presbytère en vue d'y aménager la mairie-**QUÉVERT**-Suivi du PLU et visite d'aménagement et de ZAC autour de Rennes-**QUÉVERT**-Schéma d'organisation et de densification d'un délaissé dans le quartier de l'Aublette-**QUÉVERT**-Aménagement d'un écoquartier dense sur la zone 2AU centrale (cahier des charges, choix des concepteurs,

suivi de l'étude, consultation de bailleurs sociaux)-**SAINT-CAST-LE-GUILD**O-Aménagements de différents espaces-**SAINT-CAST-LE-GUILD**O-Réalisation d'un office de tourisme-**SAINT-CAST-LE-GUILD**O-Jury de consultation pour la conception et réalisation d'une station d'épuration à Notre-Dame-du-Guildo-**SAINT-CAST-LE-GUILD**O-Aménagement de la rue de Moulin d'Anne-**SAINT-JUDOCE**-Rénovation des vitraux de l'église-**SAINT-JUDOCE**-Plan de développement du quartier du Châtel et aménagement du centre (visites d'aménagement)-**SAINT-JUVAT**-Construction de bancs publics par les élèves de l'école-**SAINT-LORMEL**-Eglise du Vieux Bourg-**TADEN**-Mise en place d'un plan de développement et de densification du centre de Trélat - cahier des charges, choix des concepteurs, participants, animation d'ateliers avec les habitants riverains, consultations des bailleurs sociaux...)-**TRÉBÉDAN**-Construction de mobilier par les élèves de l'école pour le café associatif-**TRÉFUMEL**-Aménagement du bourg et des entrées-**TRÉLIVAN**-Projet de plantations suite à l'aménagement d'une circulation douce entre la rue des Lilas et la cité du bourg ainsi qu'un chemin piétonnier-**TRÉLIVAN**-Conseil PLU de la commune-**TRÉLIVAN**-Conseil pour l'implantation d'une EHPAD sur une zone AU-**TRÉVRON** (à la demande de l'association Coeur Emeraude)-Valorisation du lavoir-**VILDÉ-GUINGALAN**-Etude de densification de trois sites dans le centre-bourg (cahier des charges, choix des concepteurs, suivi de l'étude).

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE DINAN-PLUj-VALLÉE DE L'ARGUENON (SAINT-CAST, CRÉHEN, PLANCOËT, ST-JACUT-DE-LA-MER ET SAINT-LORMEL)-Pilotage en partenariat avec l'association Coeur Emeraude d'un groupe d'étudiants d'Agro-campus d'Angers sur la mise en valeur paysagère et touristique de l'estuaire de l'Arguenon (rédaction du cahier des charges, pilotage des étudiants, suivi sur le terrain et à l'université).

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

BÉGARD (à la demande du Conseil Départemental)-Jury de concours du collège de Bégard-**BELLE-ISLE-EN-TERRE** (à la demande de la C.C. de Belle-Isle-en-Terre)-Projet d'implantation et de construction d'un pôle Enfance/jeunesse-**BRÉHAT (ILE DE)**-Pré-diagnostic du phare du Rosédo-**CARNOËT**-Sauvetage de la chapelle-**GRÂCES-GUINGAMP**-Construction d'une école élémentaire-**GRÂCES-GUINGAMP**-Etude sur les besoins du pôle scolaire et étude de restructuration de l'îlot central-**GUINGAMP**-Mise en place d'une AVAP-**GUINGAMP**-Aménagements possibles d'une propriété communale rue A.Pavie-**GUINGAMP**-Etude sur le devenir d'un bâtiment communal place du Petit Vally-**GUINGAMP**-Conseil pour l'aménagement de la place du Vally-**GUINGAMP**-Conseil pour l'aménagement de la rue Saint-Yves-**GUINGAMP**-Mise en valeur des vestiges du rempart et aménagement de la place St-Sauveur-**GUINGAMP** (à la demande de Guingamp Communauté)-Comité de pilotage AMI-**GURUNHUEL**-Projet de réhabilitation d'un bâtiment en ruine-**GURUNHUEL**-Aménagement de parcelles en centre-bourg-**GURUNHUEL**-Logements sociaux-**MOUSTÉRU**-Aménagement du bourg avec reconstruction d'un bâtiment-**PAIMPOL**-Pré-diagnostic pour les travaux du chœur de l'église N.D. Bonne Nouvelle-**PLOÉZAL**-Etude d'aménagement et de revitalisation du centre-bourg-**PLOUBAZLANEC**-Création de mobilier (fauteuils + table)-**PLOUÉZEC**-Vitreaux de la Chapelle Saint-Louis-**PLOUGONVER**-Demande concernant l'implantation des tribunes du terrain de football-**PLOUMAGOAR**-Pré-diagnostic de l'église-**RUNAN**-Aménagement de la place des Templiers et de la rue Villeneuve-**SAINT-AGATHON**-Projet d'extension de l'école maternelle concernant le dortoir-**SAINT-CLET**-Projet d'aménagement et de revitalisation du bourg.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

LANRIVAIN-Projet de bourg et signalétique en campagne-**LANISCAT**-Sauvegarde et maintien du dernier commerce-**MELLIONNEC**-Aménagement du bourg. Etude foncière-**MELLIONNEC**-Gestion des espaces publics et du cimetière-**PAULE-PLU**-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Aménagement de la place de la Poste-**PLOUNÉVEZ-QUINTIN**-Abri pour logements sociaux communaux-**ROSTRENEC** (à la demande

de la C.C.K.B.)-Projet d'aménagement d'espaces verts suite au programme d'actions afin d'étendre et de moderniser la déchèterie située à Rostrenen-**SAINT-GELVEN** (à la demande du Conseil Départemental)-Aménagement du site de l'Abbaye de Bon Repos-**SAINT-GILLES PLIGEAUX**-Aide à l'implantation d'un bâti-**TRÉMARGAT**-Projet de construction d'une maison adaptée aux personnes à mobilité réduite-**TRÉMARGAT**-Conseil pour l'aménagement d'une parcelle située en centre-bourg pour accueillir un projet d'habitat participatif.

LAMBALLE TERRE ET MER

ERQUY-Avis sur la refonte de la voie et des trottoirs suite au renouvellement du réseau d'eaux pluviales-**ERQUY**-Projet de replantation en bord de mer (bd de la mer)-**ERQUY**-Parking de l'école de voile-**ERQUY**-Belvédère de la Corniche-**ERQUY** (à la demande de la C.C. Côte de Penthièvre)-Maison de santé pluridisciplinaire-**JUGON-LES-LACS**-Suite des travaux paysagers du lotissement des Liseux-**JUGON-LES-LACS**-Réflexions sur les espaces verts (abords de la salle des fêtes)-**JUGON-LES-LACS**-Cahier des charges pour l'appel à projet mairie et espaces publics-**JUGON-LES-LACS**-Réflexion sur l'entretien des bassins d'orage et poursuite du lotissement-**LAMBALLE**-Aménagement du jardin public Louis Gouret situé en cœur de ville afin d'améliorer l'entretien et de passer en zéro phyto-**LAMBALLE**-Aménagement de différents espaces publics sur la commune (cimetière, parc)-**LAMBALLE**-Jury concernant la construction du musée Mathurin Méheut-**LAMBALLE**-Aménagement des locaux de la ressourcerie de Lamballe-**LAMBALLE** (à la demande de Lamballe Communauté)-Création d'une extension de 25 m² de la mairie de la Poterie-**MONCONTOUR**-Aménagement des entrées de ville-**MONCONTOUR** (à la demande de la C.C. du Pays de Moncontour) - Sollicitation sur le thème des cabanes-**MORIEUX**-Pré-diagnostic des murs de la Chapelle Saint-Maurice-**PLÉDÉLIAC**-Aménagement de la poste en logements locatifs-**PLÉDÉLIAC** (à la demande de la Ferme d'Antan)-Projet de construction à la ferme d'Antan-**PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ**-Participation à la commission d'appel à candidature pour le choix du programmiste concernant le site de l'Amirauté-**PLURIEN** (à la demande de la C.C. Côte de Penthièvre)-Accompagnement de l'association «Penthièvre action» pour la construction d'un local à Plurien-**QUESSOY**-Réflexions sur l'agrandissement de l'école primaire et maternelle de l'Hôpital-**TRÉDANIEL**-Aménagement

du bourg (cahier des charges)-**TRÉDIAS**-Demande d'élaboration d'un programme concernant l'aménagement du bourg-**TRÉMEUR**-Aménagement futur de la structure commerciale (multi-service) et du logement.

C.C. CÔTE DE PENTHIÈVRE-Présentation auprès des élus et des services techniques sur le thème de la «conception et gestion durable des espaces publics».

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

CAVAN-Travaux sur la chapelle Zant Memor-**LANGOAT**-Restauration de la Chapelle Ar Hoat-**LANNION** (à la demande du Conseil Départemental) - Jury de concours du collège de Lannion-**LANNION** (à la demande du SDISS) - Jury pour le CIS de Lannion-**LÉZARDRIEUX**-Comité de pilotage pour trois phases de l'étude concernant l'urbanisation du secteur de Kerguen-**LÉZARDRIEUX**-Pré-diagnostic du phare de Bodic-**MINIHY-TRÉGUIER**-Jury de concours concernant la salle municipale-**PERROS-GUIREC**-Réaménagement d'un parking (Bd de la Corniche)-**PLEUBIAN**-Réaménagement de rues (accès centre-bourg et hameau St-Antoine)-**PLEUBIAN** (à la demande de la C.C. Presqu'île de Lézardrieux)-Jury de concours de la maison «bien-être marin»-**PLOUGRAS**-Valorisation du site panoramique de Goariva-**PLOUGRESCANT**-Rénovation du site de Castel Meur-**POULDOURAN**-Poursuite de l'aménagement du bourg-**TRÉGASTEL**-Appel à candidature pour la reconversion du presbytère en équipement culturel et associatif-**TRÉGUIER**-Jury de concours concernant l'extension et la réhabilitation des façades du centre hospitalier.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

GOUDELIN-Construction d'une nouvelle école et élaboration d'une zone NA-**GOUDELIN**-Réaménagement de locaux au sein du complexe sportif-**LANVOLLON**-Suivi en partenariat avec l'EPF de l'analyse territoriale de la commune menée par les étudiants RENNES 2 Master AUDIT (professeur Laurent Montevil)-**PLOUHA**-Accompagnement d'un atelier ENSAB sur l'aménagement de la plage du Palus-**POM-**

MERIT-LE-VICOMTE-Participation au comité de pilotage pour l'aménagement du site de l'entreprise Triskalia - terrain en zone 1Aub en centre-bourg-**SAINT-PÉ-VER**-Aménagement d'un parking situé face à la mairie et l'église-**TRÉMÉVEN**-Mise en valeur du village de St-Jacques.

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

ALLINEUC-Rénovation de la salle des fêtes-**ALLINEUC**-Pré-diagnostic de l'église-**ALLINEUC**-Choix d'un terrain pour l'aménagement d'un lotissement-**COËTLOGON**-Implantation de logements sociaux et aménagement des abords-**COMMUNE NOUVELLE DU MENÉ**-Etude de revitalisation des centres-bourgs du Mené; participation au comité technique-**LA MOTTE**-Schéma d'aménagement d'un lotissement et liaison au bourg-**LANGAST**-Accessibilité du bourg et de l'église-**LE QUILLIO**-Logements locatifs sociaux-**MERDRIGNAC**-Suivi dans le cadre de la participation de la commune à l'appel à projet centres-bourgs du Conseil Départemental-**MÛR-DE-BRETAGNE**-Projet de parc éolien-**PLOUGUENAST**-Projet d'aménagement du bourg - Accompagnement pour la sélection de la maîtrise d'œuvre ; lancement d'une consultation adaptée avec remise de prestation - Appel à projet centre-bourg-**PLUMIEUX**-Projet de rénovation suite à l'acquisition d'un bâtiment commercial pour y déménager le local technique et y créer une cantine/salle de réception-**SAINT-BARNABÉ**-Lotissement-**SAINT-CARADEC**-Logements locatifs sociaux-**SAINT-CARADEC**-Modification du règlement concernant l'implantation du bâti d'un lotissement-**SAINT-JACUT-DU-MENÉ** (à la demande du Club de foot)-Demande de chiffrage concernant la construction de vestiaires-**SAINT-THÉLO**-Avis sur l'atelier/école des Forges - **SAINT-THÉLO**-Réhabilitation de logements-**SAINT-THÉLO**-Aménagement du parking du cimetière -**UZEL**-Logements locatifs sociaux.

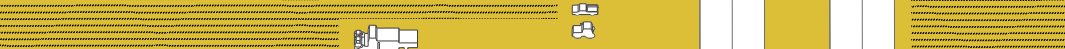
CIDERAL-OAP du PLUi, avis critique-**CIDERAL**-Participation à la mise en place de l'inventaire du patrimoine pour le PLUi.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

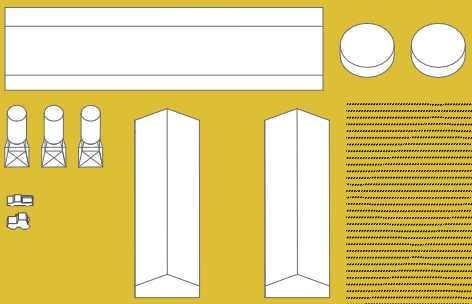
BINIC-Bancs publics sur le quai-**ETABLES-SUR-MER**-Projet de réhabilitation/extension de l'hôtel de ville dans le cadre de la fusion avec Binic (suivi, jury)-**ETABLES-SUR-MER** (à la demande de la C.C. du Sud Goëlo)-Stade de beach volley-**HILLION**-Mobilier urbains et petit patrimoine-**LA MÉAUGON**-Programmation et lancement de l'aménagement urbain-**LA MÉAUGON**-Projet d'aménagement du bourg, de la route départementale à l'église-**LANGUEUX**-Jury concernant la construction d'une salle omnisports-**PLAINTEL**-Bâtiment périscolaire-**PLÉRIN**-Les normes d'accessibilité dans les espaces communs privés et publics dans le cadre de la réalisation d'un lotissement-**PLOEUC SUR LIÉ**-Confirmation des travaux à réaliser sur la chapelle-**PLOUFRAGAN**-Assistance et conseil en vue de l'ouverture à l'urbanisation d'une zone 2AU rue du Pont de Pierre - Lieu dit «Saint-Hervé»-**PLOURHAN**- Accompagnement d'un atelier de l'ENSAB concernant la rénovation de la salle Franchepordic-Révision du PLU-**QUINTIN**-Etude pré-opérationnelle du site de l'ancien hôpital, suivi et avis, participation au comité technique-**QUINTIN**-Services techniques de la mairie-**SAINT-BRANDAN**-Réaménagement d'un bâtiment communal en bibliothèque-**SAINT-BRIEUC**-Réalisation de trois pigeonniers aux Promenades-**SAINT-BRIEUC**-Comité de pilotage sur la grève des Courses-**SAINT-BRIEUC**-ANRU-**SAINT-BRIEUC**-Embellissement/Fleurissement-**SAINT-BRIEUC**-Mission ITE - rédaction d'un document conseil-**SAINT-BRIEUC**-Etude prospective sur un cœur d'îlot à Cesson-**SAINT-BRIEUC**-Skatepark-**SAINT-BRIEUC**-Suivi du projet de réaménagement du campus Mazier -Pré-programmation du restaurant universitaire-**SAINT-BRIEUC**-Etude patrimoniale de la cité Baby -Edition d'un ouvrage en trois volumes-**SAINT-BRIEUC**-Conseil et accompagnement pour les réflexions d'aménagement de l'îlot de la Grille avec les lauréats du concours European et les différents services de la ville-**SAINT-BRIEUC**-Plan guide de Saint-Brieuc : sélection des candidatures après audition-**SAINT-BRIEUC**-Jury de concours concernant l'école Jean Nicolas-**SAINT-BRIEUC** (à la demande du lycée Freyssinet)-Pré-diagnostic des espaces verts du lycée-**SAINT-BRIEUC** (à la demande de l'OCCE 22)-Projet cabanes aux classes publiques du département-**SAINT-BRIEUC** (à la demande du Ministère de la Justice)-Restructuration et étude de programmation du palais de Justice-**SAINT-BRIEUC** (à la demande des centres de loisirs de la ville)-Sensibi-

lisation à l'urbanisme et production de maquettes-**SAINT-BRIEUC** (à la demande du Conseil Départemental)-Accompagnement du Conseil Départemental pour la mise en œuvre de l'appel à projet départemental «Structuration de bourg»-**SAINT-BRIEUC** (à la demande du Conseil Départemental)-Jury de concours concernant l'extension des archives départementales-**SAINT-BRIEUC** (à la demande de la MSA)-Réhabilitation des locaux de Saint-Brieuc-**TRÉVENEUC**-Avis sur le projet de lotissement des Coatineux.

AGGLOMÉRATION DE SAINT-BRIEUC-Deuxième tranche TEO. Jury PEM-**AGGLOMÉRATION DE SAINT-BRIEUC**-Atelier des territoires : le projet de rocade interroge le paysage et le territoire de l'agglomération.



➤ Le livret «L'agriculture dans l'aménagement des bourgs ruraux», édité par le CAUE, a été distribué à toutes les collectivités du département et est consultable sur notre site internet.



CÔTES D'ARMOR

L'AGRICULTURE DANS L'AMÉNAGEMENT DES BOURGS RURAUX

-

Dans le cadre de ses missions de conseil et de sensibilisation auprès des collectivités, le CAUE souhaite s'intéresser au rôle que peuvent jouer les projets agricoles pour innover dans l'accompagnement de projets en urbanisme et en architecture auprès des communes rurales. En effet, ces dernières années la question de la revitalisation des centres-bourgs, notamment dans ces petites communes rurales, se pose de manière accrue. L'équipe du CAUE est d'ailleurs engagée auprès du Conseil Départemental dans un appel à projets visant à développer des aménagements de bourgs, alliant sobriété et qualité, adaptés au contexte rural de notre département.

Le département des Côtes d'Armor étant structurellement rural, l'économie agricole y occupe une place importante, pourrait-on envisager la production agricole comme levier de dynamisation de ces bourgs ? Si les collectivités sont prêtes à expérimenter des vergers ou des jardins partagés sur les terrains communaux, comme à Hénon, Lamballe ou Runan, sont-elles prêtes à intégrer plus largement la question de la production agricole comme élément constitutif de l'armature du bourg ?

Nous souhaitons nous intéresser au devenir de parcelles situées en centre-bourg et de parcelles situées aux franges du bourg qui pourraient accueillir une activité agricole permettant une meilleure porosité et plus de liens entre les pratiques agricoles et les habitants.

Le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne (ENSAB) et notamment l'atelier de Nadia Sbiti à Evran, l'atelier de Marion Faunières à Plourhan et celui d'Anne Boyadjian sur le quartier de Cesson à Saint-Brieuc, ces trois ateliers questionnant le rapport entre espace agricole et espace bâti.



Les recherches se poursuivent aussi depuis trois ans à travers le projet Trans-rural Lab, au sein d'une exploitation agricole en cessation d'activité à Caulnes. Cette exploitation qui s'est construite sur le modèle de l'élevage industriel intensif est propriété de la commune qui a décidé de mettre les lieux à la disposition d'expériences artistiques et architecturales. Ce projet coordonné par Catherine Rannou, artiste, architecte et enseignante à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine, a accueilli depuis 3 ans près de 200 étudiants de plusieurs écoles d'architecture. Le CAUE s'est engagé à soutenir et accompagner l'atelier Trans-rural Lab. Workshops et chantiers se succèdent et réunissent habitants, artistes, architectes, scientifiques, enseignants, étudiants...

Ces recherches se poursuivent également maintenant de manière plus opérationnelle aux côtés des communes de Merdrignac, Tressignaux et Plouguenast, qui, par différents moyens, ont initié une démarche de valorisation de leur centre-bourg en intégrant cette dimension agricole. Le CAUE souhaite continuer à accompagner d'autres collectivités et territoires du département dans la mise en place de projets liant l'urbanisme à l'agricole, l'habitat à la production.



PLOUGUENAST / 2010 - 2016

REVITALISER LE CENTRE-BOURG

Le département des Côtes d'Armor s'est engagé en 2015, à travers un appel à projets, en faveur de la structuration des centres-bourgs ruraux afin de favoriser l'émergence de projets d'aménagement et de construction à la fois innovants et adaptés aux petites communes dans une perspective de lutte contre l'étalement urbain et de revitalisation de leur centre-bourg. Le projet de structuration et de vitalisation du bourg de Plouguenast s'inscrit parfaitement dans ces problématiques, ce qui a permis à la commune d'être retenue parmi les 5 lauréats de l'appel à projets. C'est une démarche globale qui vient conforter et traduire les projets engagés sur la commune depuis les deux derniers mandats municipaux. La commune, accompagnée par le CAUE, s'est lancée dans un projet ambitieux en rénovant tout d'abord un ancien bâtiment central pour y installer la mairie. Ce beau projet avait déjà été l'occasion de réfléchir plus largement à l'évolution du bourg et a conduit la commune à devenir propriétaire d'espaces et de bâtiments particulièrement importants à l'arrière de cette nouvelle mairie. Ces espaces permettent d'envisager plusieurs scénarii pour assurer le lien entre les différents équipements municipaux, avec les commerces et ainsi rendre encore plus attractif le centre-bourg. L'emplacement est stratégique. La municipalité a pu poursuivre son projet de redynamisation du bourg autour de la programmation de deux programmes phares : la création d'une micro-crèche, la rénovation de la salle des sports et l'aménagement des espaces publics de centralité. Grâce au partenariat noué entre l'Ecole d'Architecture de Bretagne, la DDTM et le CAUE, la commune a eu l'opportunité de bénéficier de la réflexion de 27 étudiants en fin de cursus qui ont fait des propositions prospectives et audacieuses d'aménagement du bourg avec production de nombreuses maquettes. Nourrie de toute cette matière, l'équipe municipale, accompagnée par le CAUE, a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre en architecture, urbanisme et paysage incluant, au regard des forts enjeux, une remise d'intention de projets et une audition des 3 équipes sélectionnées. Les agences Atelier Rubin + La Terre Ferme ont été retenues sur une proposition d'implantation de la micro-crèche qui n'avait pas été imaginée et qui permet d'ouvrir de nouvelles perspectives sur ce qui n'étaient qu'un arrière de mairie et qui devrait désormais devenir un lieu public de liaison, fréquenté, et aux multiples usages possibles.



TRESSIGNAUX / COMMUNE NOUVELLE DU MENÉ

ÉDITIONS : QUEL AVENIR POUR LES BOURGS RURAUX ?

-

La reconquête des centres-bourgs dans les communes rurales constitue un enjeu de développement essentiel lorsque l'on sait que l'accroissement de la population française depuis les années 2000 se situe en grande partie dans des communes de moins de 2 000 habitants. Depuis de nombreuses années, le CAUE 22 aide les petites communes qui revendiquent leur ruralité et entendent préserver la qualité et la vitalité de leurs bourgs.

Fidèle à sa mission de sensibilisation et de mise en réseau, le CAUE a mis en relation la commune de Tressignaux ainsi que le territoire de la nouvelle commune du Mené et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne. Une réflexion prospective et exploratoire sur les alternatives possibles à l'aménagement et l'architecture de ces bourgs en évolution a pu être menée. Soutenus également par la DDTM 22, ces ateliers d'architecture ont permis aux étudiants d'être mis en situation réelle. Deux livrets ont été édités et restituent la qualité de leur travail au côté des deux communes.



LANVALLAY / 2011-2016

DENSIFIER LE TISSU URBAIN EXISTANT

En 2011, le CAUE organisait une conférence sur l'intensification douce de nos bourgs, traduite dans un programme de recherche nationale, le programme 'BIM-BY' pour Build In My BackYard (construire dans mon jardin). Séduite par cette approche, l'équipe municipale de la commune de Lanvallay a souhaité impulser une démarche de densification du tissu urbain existant sur son territoire. Pour privilégier une production d'habitat en intensification de l'existant plutôt qu'en extension, la commune souhaite favoriser la construction de nouveaux logements, à l'initiative des habitants mais encadré par la commune, dans les tissus urbains existants. Accompagnée par le bureau d'études « Ville Vivante », elle a pu identifier la possibilité de faire émerger 19 logements par an par initiative privée selon cette démarche. Plusieurs journées d'entretiens menées par le bureau d'études avec des habitants potentiellement intéressés ont été organisées avec succès et affluence. Une proposition de modification du règlement de PLU visant à rendre ce type de projets possibles dans de bonnes conditions a été faite.

À ce jour, l'intention de la commune est de consolider les premiers pas entrepris par ses habitants et de détecter d'autres parcelles potentielles de densification répondant à la démarche Bimby. C'est ainsi qu'avec le CAUE, elle a mis en place des permanences spécifiques permettant à ses habitants de rencontrer un architecte conseiller et d'échanger sur leur projet. Le CAUE contribue également à la rédaction d'un guide prochainement édité par Dinan Communauté sur la démarche en cours. Ce guide sera distribué dans toutes les communes et la réflexion devrait alimenter le PLU intercommunal en cours d'élaboration.

La filière Bimby n'étant pas le seul levier de densification à actionner, la collectivité accompagnée par Foncier de Bretagne et le CAUE s'engage parallèlement sur un projet de restructuration et de densification du quartier des Côtissois qui jouxte le bourg et les équipements scolaires et sportifs de la commune. Le CAUE a réalisé une analyse de site et aidé à la définition des enjeux à intégrer au cahier des charges de consultation. Cette étude sera lancée en septembre 2017.



JUGON-LES-LACS / 2012-2017

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

-

En 2012, la commune de Jugon-les-Lacs décide d'urbaniser un terrain sensible situé sur un coteau à l'entrée ouest du bourg.

Si les terrains se sont vendus et bâtis rapidement, l'ensemble des travaux d'aménagement des espaces publics viennent de se terminer, les travaux s'étant étalés sur 5 ans. L'implication aussi bien financière que pédagogique de la municipalité menée par les deux maires successifs, le soutien des services techniques impliqués dès le début de la réflexion, et la qualité de la maîtrise d'œuvre ont joué un rôle déterminant dans la réussite de cette opération.

Le SDAP, la DDTM (service forêt) et le CAUE ont accompagné cette démarche, animés par une vision commune de l'espace public.

Plusieurs dispositifs innovants ont été mis en place sur cet aménagement : la pose d'un mur en gabion et l'installation de plantations arbustives afin de maîtriser la topographie du site et la qualité paysagère des limites de la rue ; la plantation d'une haie de chênes de pays afin d'intégrer le lotissement aux boisements alentours ; la création de vergers où la tonte est assurée par un troupeau de moutons pour favoriser l'attractivité des espaces publics ; de la paille de blé pour protéger le pied des arbres ; des gabarits de voie restreints ; des parkings perméables et des bordures limitées au strict nécessaire pour faciliter l'entretien.

Quelques années seront encore nécessaires pour que le végétal prenne toute sa place, que les tapis de pervenches s'installent, que les arbres donnent leurs fruits, et que les amélanchiers fleurissent les talus. La vigilance de chacun reste cependant indispensable pour que ce nouveau paysage urbain prenne forme définitivement.



SAINT-BRIEUC

ÉTUDE PATRIMONIALE DE LA CITÉ BABY, PLAGE DU VALAIS

-

En 2014, la ville de Saint-Brieuc établissait un plan de référence qui fixe comme axe de travail, la valorisation de la « dimension maritime de la ville par la mise en scène des qualités géographiques et des paysages de Saint-Brieuc ». Depuis 2015, le CAUE accompagne la ville dans la démarche communale de réappropriation de sa façade maritime qui passe en particulier par la valorisation du site remarquable de la Cité Baby.

Pour ce faire, le CAUE a mené une étude sur la morphologie, l'armature, l'organisation physique et géographique des composantes bâties ou non du quartier couplée à une analyse architecturale de ces espaces habités en constante évolution.

Trois livrets ont été édités : Culture et patrimoines ; Organisation du site ; Inventaire des cabanons*.

Ce travail, présenté à l'équipe municipale et aux différentes associations cessonaises, se poursuit par l'accompagnement de la ville dans la traduction réglementaire des principes de protection du quartier et la rédaction d'un plan-guide pour le réaménagement des cabanons.

*Les trois livrets sont consultables sur notre site internet : www.caue22.fr rubrique Publications



LANFAINS

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

-

Le projet de la nouvelle école de Lanfains est une réponse à la question qui traverse de nombreuses collectivités : doit-on rénover notre ancienne école installée au cœur du bourg ou en fabriquer une nouvelle à la sortie de celui-ci ?

Étendre et rénover en site contraint, de plus occupé par des enfants, est plus onéreux et compliqué que de fabriquer un équipement neuf adossé à un parking confortable. Le projet de la nouvelle école de Lanfains n'échappe pas à cette logique. En mars 2014, la commune décide de construire une nouvelle école. Elle sera installée à proximité de la cantine contiguë à la salle des fêtes qui est déjà utilisée ponctuellement comme salle de motricité par les petits.

La mutualisation des équipements municipaux renforce le caractère économique de l'opération, mais ce n'est que le début d'une démarche que les architectes vont devoir mettre en œuvre. L'école est privée et ne bénéficiera pas des subventions habituelles. Il faut donc développer des stratégies de construction radicalement bon marché.

Les architectes proposent d'utiliser des panneaux de bois massif, de cette façon ils fabriquent simultanément la structure du bâtiment et sa finition intérieure économisant ainsi les doublages. De la même façon, le dallage béton, après rajout d'un adjuvant qui le durcit, restera apparent. L'ensemble produit une esthétique sobre et chaleureuse propice à l'enseignement et ceci dans un budget tout à fait raisonnable.



QUESOY / 2013-2016

CONCERTATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉCOLE

-

En 2013, la commune de Quessoy fait appel au CAUE afin de l'aider dans une réflexion sur le devenir de ses écoles, l'une située au centre du bourg, l'autre au village de l'Hôpital.

En association avec les élus, les enseignants, et les parents, plusieurs réunions de concertation ont été menées. Lors de ces réunions, plusieurs scénarii ont été évoqués : réhabilitation de l'existant, extension, démolition, reconstruction. Toutes les hypothèses ont été abordées dans une démarche constructive afin de rendre l'école du bourg la plus adaptée aux enjeux. Cette aide à la décision a permis à la commune de faire appel à un programmiste pour concevoir un programme en phase avec les choix de l'ensemble des acteurs.

L'agence Le Denmat + Boulanger a livré le bâtiment en 2016. C'est finalement le choix de la construction d'une nouvelle école maternelle de 4 classes en extension de l'existante qui a été retenu. L'ancienne école est réhabilitée pour y accueillir l'accueil, le dortoir, la salle de motricité et les sanitaires. L'ancienne école jouxtant le bâtiment péri-scolaire permet de mutualiser ces espaces entre l'école maternelle et le péri-scolaire.

Actuellement, le CAUE travaille sur l'école du village de l'Hôpital selon la même démarche de participation associant élus, enseignants et parents d'élèves.



TRÉVRON / 2015-2016

QUAND LES ANCIENS LAVOIRS CONSTITUENT UN OBSTACLE À LA RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

-

Dans le cadre de la valorisation de la qualité écologique des cours d'eau, l'association Cœur Emeraude, en partenariat avec Dinan-communauté, a engagé des actions pour supprimer les obstacles aux migrations des poissons et des sédiments. Dès lors, il est apparu que les lavoirs, et notamment les barrages qu'ils ont nécessités pour alimenter les bassins des lavandières, font partie des obstacles à démolir. Consciente de l'attachement des habitants pour ces aménagements qui témoignent de l'histoire de nos communes rurales, l'association Cœur Emeraude s'est tournée vers le CAUE pour réfléchir à une proposition de mise en valeur des traces de ces lavoirs, et en particulier du lavoir du Chalonge situé sur la commune de Trévron, plus conséquent et inscrit dans un paysage attractif.

Le lavoir de Chalonge jouait encore récemment un rôle social important. Les enfants avaient remplacé les lavandières pour se baigner dans le bassin, les parents pour discuter à la fraîche sous la futaie des arbres ou écouter la cascade d'eau formée par le déversoir.

La démolition du déversoir en 2015 a modifié sensiblement le site, l'eau de la rivière ne peut plus alimenter le bassin et le niveau d'eau de la rivière ne permet plus de se baigner. Seule la maçonnerie imposante du lavoir située en surplomb de la rivière interpelle le promeneur.

Le CAUE a proposé d'intégrer le lavoir dans un circuit de randonnée pédestre où il pourrait constituer une halte intéressante au bord de l'eau. Le lavoir deviendrait une terrasse belvédère au-dessus de la rivière permettant d'observer la remontée des poissons. Le bassin serait couvert par un revêtement transparent (verre ou plexiglas épais) permettant de créer une terrasse sans occulter la maçonnerie.



➤ Carte des 11 unités paysagères et patrimoniales du territoire du PNR Rance côte d'Emeraude

PARC NATUREL RÉGIONAL RANCE

PROJET DE CRÉATION DU PARC NATUREL

-

En collaboration avec l'association Cœur Émeraude, porteur du projet de Parc Naturel Régional Rance-Côte d'Émeraude, le CAUE a poursuivi le travail mené depuis 3 ans sur l'élaboration de la future charte* du Parc et s'est notamment concentré en 2016 sur la stratégie à mettre en place concernant l'urbanisme du futur parc : définition du rôle de chacun des acteurs sur le territoire et repérages des mutualisations possibles. Cette stratégie vise la qualité des actions, l'expérimentation et l'innovation sans toutefois être une nouvelle couche réglementaire. Elle sera susceptible d'évoluer dans le cadre défini par les Scot.

Cette future charte définit des orientations rendues opérationnelles par 32 mesures. En 2016, le CAUE s'est concentré sur 6 mesures qui précisent les engagements du Parc concernant le cadre de vie (paysage, urbanisme, architecture, commerce...).

En outre, 11 unités paysagères et patrimoniales (UPP) du territoire (terrain, repérage, rédaction, illustrations...) ont été définies. Ces UPP, qui font apparaître les spécificités locales, constituent la base des actions concrètes du futur Parc, partant du principe que chacune de ses actions (construction, patrimoine, paysage, urbanisme, aménagement...) doit se référer à ces caractéristiques locales. En termes de réglementation (documents d'urbanisme), des particularismes locaux (recul et hauteur des constructions, matériaux, organisation urbaine..) pourraient y être codifiés.

Une étude a été menée sur l'évolution du foncier communal et de son utilisation entre l'élaboration de deux PLU et sa projection dans les 15 ans à venir (durée de vie du Parc avant révision) ainsi qu'un travail de recensement des infrastructures portuaires patrimoniales sur le littoral et sur la Rance dans le cadre de l'obtention du label « Port d'Intérêt Patrimonial ». Ceci dans le but de définir des stratégies et des priorités en termes d'enjeux locaux et de déboucher sur des actions concrètes sur le terrain.

* La Charte du Parc : un projet de développement durable du territoire du futur Parc construit, décidé et mis en œuvre par les acteurs locaux pour 15 ans.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

—



EXPOSITION

EUROPAN 13 À SAINT-BRIEUC

-

Saint-Brieuc a choisi de participer à la 13^e édition du concours European* axée sur «La ville adaptable» et a orienté plus particulièrement la réflexion sur le thème « De la gare à la mer ». La réflexion stratégique sur l'organisation et le devenir des espaces urbains et naturels entre la ville et la mer et de l'interface ville/port est un enjeu majeur pour la ville de Saint-Brieuc d'autant plus qu'il est le lieu d'espaces en forte mutation.

La Ville de Saint-Brieuc, en partenariat avec le CAUE, a présenté les travaux des 39 équipes d'architectes, urbanistes et paysagistes qui ont répondu au concours : 39 projets pour rêver l'avenir de lieux emblématiques de la ville - son port, ses vallées, son centre-ville. Les trois équipes lauréates - Boulevard de la mer / studio ITA, Landscape focus / Iris Chervet, Versants versatiles / Nicolas Pineau, Noémie Schmidt, Marie-Eve Turpeau, Gaylor Chiari, Jean Chevalier, Alexandre Renimel- étaient présentes lors du vernissage afin d'exposer leur projet. Une vidéo, consultable sur notre site internet, a été réalisée à l'occasion de l'exposition.

European a permis à Saint-Brieuc, non seulement de faire émerger des projets d'une grande richesse et de les poursuivre en études pré-opérationnelles, de permettre des co-financements d'études, mais aussi d'inscrire le territoire dans une initiative d'envergure européenne. Les propositions contenues dans ces projets apportent à la Ville un regard à la fois professionnel et indépendant sur les problématiques de développement urbain de Saint-Brieuc.

*European est un concours d'idées à destination des jeunes architectes de moins de 40 ans, invités à présenter des projets urbains et architecturaux innovants autour d'un thème commun sur différents sites européens.

2031. - St-BRIEUC. - Rue de Gouëdic



EXPOSITION

LE LANGAGE SILENCIEUX

-

GwinZegal, centre d'Art et de Recherche dédié à la photographie et le CAUE des Côtes d'Armor se sont associés dans le cadre de l'exposition «Le langage silencieux, reconstitution photographique, Pierre Liebaert». Cette exposition est le résultat d'un projet d'atelier-résidence de «reconstitution photographique» réalisé avec 12 stagiaires-adultes engagés dans la formation «POP FLE» (Prestation d'Oriental Professionnelle - Français Langue Etrangère) au CLPS (Centre de formation pour adultes) de Saint-Brieuc.

Se basant sur d'anciennes cartes postales, les apprenants ont réalisé de nouveaux clichés en s'attachant à reproduire les vues le plus fidèlement possible (angle, cadrage, focale, éclairage, distance au sujet...). La juxtaposition des deux clichés permet de voir l'évolution de certains lieux emblématiques de la ville de Saint-Brieuc. Ce travail rend compte des changements sur le plan architectural et urbain durant le siècle dernier et questionne en arrière-plan la place accordée aux citoyens dans l'espace public.



ATELIERS

FAIS-LE-TOI-MÊME !

-

Dans le cadre des journées nationales de l'architecture, le CAUE a proposé deux jours d'atelier ouvert à tous où les participants ont pu construire la chaise du designer italien Enzo Mari et le fauteuil « Crate » du designer et architecte Gerrit Rietveld.

Devant le succès de cet atelier, une troisième journée a été organisée où il a été proposé aux participants de réaliser en plus du fauteuil, la table basse de la même série « Crate » de Gerrit Rietveld. En une heure et pour le prix de la matière première, les participants ont pu réaliser ces célèbres pièces du design européen.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

ÉVOLUTION DU PAYSAGE ET ESPACES PUBLICS

À partir d'une approche sensible du territoire de Saint-Brieuc, prolongée par une approche plus opérationnelle, les étudiants en lettres supérieures – option géographie du Lycée Renan à Saint-Brieuc ont été progressivement amenés à réfléchir à l'aménagement des espaces : objectifs des aménagements, acteurs de l'aménagement, usages des espaces aménagés... Plus largement, ils ont été sensibilisés aux métiers de l'aménagement et de l'urbanisme.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

ATELIER CABANES

Le CAUE a été sollicité par le service enfance-jeunesse de la communauté de communes de Moncontour qui organisait une semaine d'animations et d'ateliers sur le thème des cabanes avec le réseau des bibliothèques intercommunales. Nous avons accompagné l'architecte Géraldine Bourdic de l'agence Explor'archi sur deux ateliers menés à Trédaniel. Les élèves de CE1/CE2 de la commune aidés de la plasticienne Anne Le Mée ont travaillé à la création d'une cabane.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

ESPACE ET SONS

Les élèves de l'école de Trébédan ont pendant l'année scolaire bénéficié des interventions d'Aurélié Desbois, intervenante musicale de la communauté de communes de Plancœt. Un travail sur la mise en espace de sons a été alors mené, le CAUE les a accompagné dans la création d'espaces d'exploration sonore.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE

Le CAUE a participé en juin 2016 à la création d'un nouvel atelier mené par le collectif «Ty-archi» destiné à sensibiliser les élèves de CM1/CM2 de l'école Louise Michel de Ploufragan à leur environnement scolaire. L'école a été construite en 2002 par l'agence d'architecture Nunc basée à Saint-Brieuc. Il s'agit d'amener les enfants à porter une attention différente sur ce qu'ils voyaient et fréquentaient tous les jours.



VISITE

SAINT-JUVAT

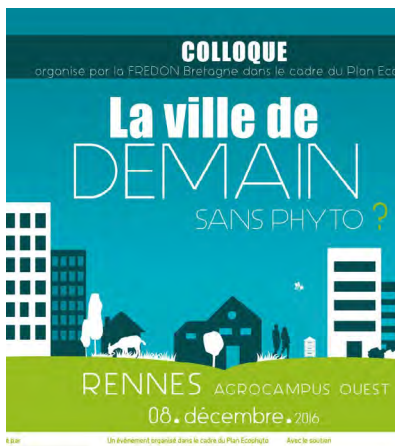
L'association Bruded a organisé le 18 octobre une visite de l'aménagement du bourg de Saint-Juvat qui a rassemblé 23 élus représentant 17 communes de Bretagne. Dominique Ramard, maire de Saint-Juvat et Isabelle Hervio, paysagiste au CAUE 22, ont présenté cet « aménagement sobre, économe et respectueux de l'identité rurale de la commune » où l'objectif était de garder une mixité des espaces, conserver le label 4 fleurs mais avec un fleurissement repensé (entretien en zéro phyto), faciliter les liaisons piétonnes et l'accès aux personnes à mobilité réduite, ralentir la voiture, retrouver une place de bourg et créer des espaces de rencontres...



VISITE

SAINT-THÉLO

Visite des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Bordeaux à Saint-Thélo. Après la présentation de l'œuvre de l'artiste japonais Tadashi Kawamata conçue dans la cadre de l'action des « Nouveaux Commanditaires », soutenue par la Fondation de France et les acteurs locaux (élus, DRAC, DDTM...), la visite s'est ensuite poursuivie avec la présentation de l'opération de logements réalisés par les architectes Vidélo Ruffault et les aménagements paysagers du centre-bourg.



CONFÉRENCE

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES PUBLICS

Dans le cadre du Plan Ecophyto, la FREDON Bretagne a organisé un colloque sur les modes de gestion alternatifs des espaces publics afin d'aménager, concevoir et organiser la ville de demain sans produit phytosanitaire. Le CAUE y est intervenu afin de rappeler l'importance de la prise en compte de la gestion de l'espace aménagé dès la phase de conception. En outre, il a été présenté différents aménagements costarmoricaïns conçus pour en limiter l'entretien et y bannir les produits phytosanitaires.



CONFÉRENCE

CENTRES-BOURGS EN QUESTION

Lors de la journée d'échange proposée par le Conseil régional de Bretagne avec le CESER sur le thème : « La participation, une opportunité de développement pour les territoires », le CAUE a animé un atelier destiné aux élus et techniciens de collectivité de la région Bretagne intitulé « Peut-on vivre le centre en habitant la périphérie ? ».



CONFÉRENCE

LE BON ARBRE AU BON ENDROIT

-

Le CAUE est intervenu lors de l'après-midi sur « la place de l'arbre dans l'embellissement communal » organisé par la Direction du patrimoine du Conseil Départemental à destination des élus et agents des services techniques costarmoricains.



INTERVENTION

URBANISME PARTICIPATIF

-

Les «Itinéraires pédagogiques» sont organisés par le CAUE 29, en partenariat avec le CAUE 22 sur le thème de l'urbanisme participatif. Cet itinéraire pédagogique en Côtes d'Armor (Trémargat, Saint-Thélo) puis en Ille-et-Vilaine propose le décryptage d'opérations d'échelles variées en milieu rural ou péri-urbain (espace public, habitat participatif, nouveau quartier, ...).



SENSIBILISATION

LES CAFÉS DE L'ARCHITECTURE

En partenariat avec la Passerelle, la Maison de l'architecture Bretagne et le CAUE, un groupe d'architectes costarmoricains organise les cafés dans le but de promouvoir l'architecture locale et contemporaine auprès du grand public. Le café n°20 portait sur le thème «Agriculture et Architecture». A cette occasion, ont été invités à intervenir : Rémi Janin, paysagiste de l'agence Fabriques ; L'agence BRA (Simon Masson et Timothée Chateau) ; Blandine Houssais.



SENSIBILISATION

PARTENARIAT ENSAB-CAUE-DDTM 22

En 2016, le CAUE, en partenariat avec la DDTM 22, s'est engagé à accompagner les ateliers de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Bretagne (ENSAB). Le CAUE met ainsi en relation élus, enseignants et étudiants pour proposer des réponses aux problématiques de notre territoire. Cette année, ce sont les communes d'Evran, de Plourhan et de Saint-Brieuc qui ont bénéficié de ces ateliers.

**LA VIE
INTERNE
DU CAUE 22**

—



L'ÉQUIPE

-

Équipe administration

Christophe Gauffeny / directeur-architecte

Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)

Brigitte Calvez / secrétaire

Nathalie Sébille-Raffray / secrétaire

Équipe technique

Claude Chérel-Giraud / architecte

Bernard Bélorgey / architecte

Claude Thimel / architecte

Léna Hinault / architecte

Emilie Le Jallé / urbaniste

François de Lavenne / urbaniste (mis à disposition de l'association Coeur

Emeraude pour le PNR Rance-Côte d'Emeraude)

Isabelle Hervio / paysagiste

Didier Pidoux / paysagiste

Documentation et communication

Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite

Claude Thimel / Nathalie Sébille-Raffray / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny / Sophie Riguel / Isabelle Hervio / Bernard Bélorgey / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / François de Lavenne



ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

-

Stagiaires et Service Civique de juin 2016 à juin 2017

Clémence Aubrée / service civique (8 mois)

Kentin Leperdu / stage d'observation de 3e

Flora Meciste / stage d'observation de 3e

Mathieu Deneuveille / stage d'observation de 3e

Cindy Cadoret / stage d'observation de 3e

Camille Bougeard / stage d'observation de 3e

Jean-Sébastien Clément / stage d'observation de 3e

Annaïg Point / stage d'observation de 3e

Louise Jean-Albert / Licence Géographie - Aménagement, Rennes 2

Wilhelm Reitzer / 4e année Ecole d'Architecture de Bretagne

Basyl Rach / stage d'observation de 3e

Titouan Lecorguillé / stage d'observation de 3e

Mathys Le Deuneff / stage d'observation de 3e

Servane Le Glatin / stage d'observation de 3e

Jade Cattin-Briend / stage d'observation de 3e

Hélène Le Cam / 1ère année Ecole d'Architecture et de Paysage de Bordeaux

Florian Le Villain / 4e année Ecole d'Architecture de Bretagne

Virginie Bullio / Master Restauration et réhabilitation du patrimoine - Rennes 2

Betty Latreuille / 3e année Ecole d'Architecture Paris Val de Seine

Rémy Sausset / 3e année Ecole d'Architecture Paris Val de Seine

Maité Biechy / 3e année Ecole d'Architecture Paris Val de Seine

Florence Delsaut / BTS Design d'espace

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez de chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Cette année, les locaux ont accueilli régulièrement les associations tels que Bruded ou encore l'association More de St-Brieuc. Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

-

Trois représentants de l'État

BESSIN Pierre / directeur Départemental des Territoires et de la Mer

LEFORT Denis / architecte des Bâtiments de France

KIEFFER Brigitte / inspectrice d'Académie

Six représentants des collectivités locales

DESBOIS Michel / conseiller Départemental du canton de Plancoët

GORÉ-CHAPEL Isabelle / conseillère Départementale du canton de Broons

ROSCOUËT Loïc / conseiller Départemental du canton de Mûr de Bretagne

MÉHEUST Véronique / conseillère Départementale du canton de Lanvallay

HAMÉON Monique / conseillère Départementale du canton de Plénée-Jugon

NICOLAS Isabelle / conseillère Départementale du canton de Tréguier

Quatre représentants des professions concernées

VIDELO Valérie / architecte DPLG

LE BARZIC Mathieu / Architecte ENSAI, représentant l'Ordre des Architectes, région Bretagne

DZIKOWSKI François / représentant de la Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers

LE POURVEER Bruno / architecte DPLG

Deux personnes qualifiées

QUÉMÉRÉ Paule / directrice de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement

LAPORTE Thomas / directeur de l'Agence Locale de l'Energie

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale

PITHON Marie-Thérèse / maire de St-Launeuc, représentant l'Association des Maires de France

BÉOUT Pierre / architecte ENSAIS

GRAMMARE Max / délégué départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine

MADEC Jean-François / architecte DPLG

QUÉAU Hervé / professeur d'Arts plastiques et de Génie Civil, lycée Freyssinet à Saint-Brieuc

SAMICA Olivier / paysagiste

BILAN FINANCIER

-

DÉPENSES	975 024
achats	22 676
services extérieurs	70 481
autres services extérieurs	47 166
impôts / taxes / versements	76 014
charges de personnel	756 224
charges exceptionnelles	
Matériel informatique	1 237
Ouvrages bibliothèque	1 226
RECETTES	1 050 275
taxe aménagement	950 000
cotisations-communes	54 196
autres cotisations	1 105
recettes en atténuation de charges	28 693
produits financiers	6 158
recettes exceptionnelles	10 124

Direction de la publication : CAUE 22

Textes : CAUE 22

Illustration de couverture : CAUE 22

Maquette et graphisme : CAUE 22

© CAUE des Côtes d'Armor, 2017

CAUE 22 - Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor

29 avenue des Promenades, 22000 Saint-Brieuc

tél. 02 96 61 51 97 - www.caue22.fr

CAUE22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

<http://www.caue22.fr>